Jour



CONSTRUIRE SUR UN SOL PRESENTANT UNE POLLUTION VOLATILE - Présentiel

Cette formation complète évoque les pollutions volatiles des sols et des dispositifs limitant leur transfert avant d'aborder les méthodologies de mesure et de modélisation d'aide à l'interprétation et au dimensionnement de dispositions constructives.

Objectifs opérationnels

- Analyser les diagnostics et modélisations conduites par les BE environnement
- Choisir les dispositions constructives pertinantes au regard de la situation
- Intégrer à toutes les étapes de la construction / réhabilitation les attendus des parties prenantes en garantie des techniques de réduction des

Public Concerné

(Durée

- Aménageurs

- Promoteurs
- Architectes
- Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Contenu

Pollution volatile des sols et la construction

- État des lieux de la situation
- Mécanismes de transferts et d'impact
- Composés organiques volatils et la santé
- Cadre réglementaire, normatif et méthodologique (site et sols pollués, NFX31-620, loi ALUR, surveillance de la qualité de l'air des ERP, code de la construction, DTU, avis techniques...)

Dispositifs limitant les transferts et les critères de choix

- Dépollution en premier lieu (intégration dans le planning, techniques, coûts, pilotes, MOE)
- Dispositifs passifs ou actifs (techniques de réduction des impacts, coûts, avantages et limites)
- Caractéristiques techniques et les points d'attentions lors de la mise en œuvre
- Efficacité de ces dispositifs (théorique ou réelle) et les éléments permettant de s'assurer d'une efficacité pérenne

Rôles et responsabilité des différents acteurs

- Les acteurs
- Phases d'intervention et les contenus des marchés
- Responsabilités

Méthodologies de diagnostic dans l'air intérieur, dans les gaz du sol et à l'interface entre sol et air

- Dimensionner en fonction des objectifs (les mesures et la modélisation)
- · Apports et limites de la modélisation comme outil d'aide à l'interprétation et au dimensionnement de dispositions constructives
- Interpréter (VGAI, transferts, facteurs d'abattements)

Synthèse des verrous et leviers pour gérer de manière efficace les impacts des pollutions résiduelles sur la qualité de l'air intérieur en

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'illustrations pratiques au travers d'études de cas concrets et de

Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.

Version : B925-20241119



- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé.

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation correspondent à ses attentes.

Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur en construction ou architecte.

Méthodes et modalités d'évaluation

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le

Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél.: 0130852490

Mail: formation@groupeginger.com

Version : B925-20241119